

## **Le superviseur : un agent de changement !**

Le milieu des affaires est en continuel changement. Que ce soit au niveau des structures, des changements technologiques ou des stratégies de développement. C'est bien connu, nous avons tous une certaine résistance au changement. Délaisser le confort de nos acquis pour prendre l'aventure vers l'inconnu demande une grande souplesse et une grande ouverture. Le risque que s'installe la méfiance et la non-collaboration, est fort probable. Dans le contexte de situation économique précaire et de concurrence féroce, les organisations n'ont pas le choix de modifier leurs façons de faire. Des changements s'imposent donc pour pallier la rareté de main-d'œuvre et réduire nos coûts de production.

Le superviseur devient donc un agent de changement fort important. A-t-il les ressources et les outils nécessaires pour prendre en charge cette nouvelle responsabilité? Cette journée de formation lui permettra de mieux identifier son rôle et ses responsabilités dans un contexte de changement. Il est primordial de connaître quel sont les impacts sur l'équipe de travail que peut susciter une amorce de changement, afin de s'assurer la collaboration de tous. La mise en œuvre d'un changement se fait pas à pas; il y a des étapes importantes à ne pas passer outre.

**Cette journée ne peut qu'être bénéfique pour les gestionnaires et les superviseurs de votre organisation.**

### **ATELIER 1 -- M. GUY GOSSELIN**

#### **RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU SUPERVISEUR EN CONTEXTE DE CHANGEMENT.**

Dans un contexte de gestion de personnel, il est toujours plus facilitant lorsque que notre rôle et les objectifs de l'organisation sont clairement identifiés. Dans une situation de changement, peu importe de quel ordre il se situe, vaut mieux connaître les enjeux et les attentes avant d'entreprendre quoi que ce soit. L'atelier répondra à ces questions.

**Quelle est ma position dans un contexte de changement?  
Comment réagit-on aux changements?  
Quel est mon engagement ? Comment devrait-il être?  
Quelle est ma contribution?  
Quel est mon impact sur la réussite d'un changement?**

### **ATELIER 2 -- M. CHRISTIAN CHALIN**

#### **PAS À PAS VERS LE CHANGEMENT !**

Sous l'angle du livre très connu en ce qui a trait à la gestion du changement « Qui a piqué mon fromage », le conférencier viendra identifier les étapes importantes du changement et les impacts sur les personnes et les organisations.

**Qu'est-ce qu'un changement?  
Quelles sont les étapes du changement?  
Quels sont les phases et comportements favorisant le changement?  
Comment peut-on confirmer que le changement est réussi?  
Comment reconnaître la valeur ajoutée du changement?**

### **ATELIER 3 -- M. MICHEL MALETTO**

#### **PASSEZ À L'ACTION !**

L'aspect de la communication devient un enjeu très important dans un processus de changement. Pour que l'action soit efficace, il faut donc s'assurer d'avoir les outils de communication nécessaires pour passer le message, et ce, autant aux employés qu'à la direction quand vous instaurez un changement. L'atelier viendra clarifier les aspects de la communication.

**Comment communiquer des changements?  
Comment susciter la confiance?  
Comment « vendre » à son patron des actions à valeur ajoutée?  
Comment susciter la collaboration de mon équipe de travail?**

## **Le superviseur : un agent de changement !**

**CLIENTÈLE :** Superviseurs, gestionnaires et chefs d'équipe

**SECTEURS D'ACTIVITÉS :** Manufacturier, service et fonction publique

**LIEU :** Hôtel Castel & Spa Confort, 901, rue Principale, Granby

**DATE :** Le jeudi 11 février 2010

**HORAIRE :** 8 h 30 à 16 h 30

**COÛT :**

Membres de la SOFIE                      200 \$ (plus taxes)

Non membres                                225 \$ (plus taxes)

**GROUPE DE 5 PERSONNES OU PLUS**  
**RABAIS DE 10 %**

Documentation et dîner inclus dans le prix. Activité admissible en tant que dépense de formation dans le cadre de la Loi sur les compétences.

No de TPS : 104905997RP001    No de TVQ : 1006476194    No d'agrément : 0200

Politique d'annulation : toute annulation de participation doit être confirmée par écrit. Remboursement complet si l'annulation est signalée avant le 3 février 2010.

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Personne responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ NEQ : \_\_\_\_\_

Membre :

Non membre :

**Vous recevrez une confirmation d'inscription.**

**Inscription par la poste :** postez la fiche d'inscription et votre chèque au nom et à l'adresse ci-dessous.

**Par télécopieur :** 450 770-8727, **par Courriel :** [info@sofie.qc.ca](mailto:info@sofie.qc.ca) **ou sur notre site :** [www.sofie.qc.ca](http://www.sofie.qc.ca)

**Inscrivez-vous dès maintenant!**

**Cette activité est rendue possible grâce à la contribution financière de :**

**SOFIE, 201-2, rue Laval Sud, Granby (Québec) J2G 7H7**  
**Renseignements : 450 770-8088    1 866 733-8822**